

AR PREFECTURE

016-211601687-20140919-20140906D
Reçu le 24/09/2014

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil quatorze
En exercice : 15 Le 19 septembre à 18 heures 30
Présents : 12 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 15 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2014
PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES
– BOIVENT – DESCLIDES – SUTRE
EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – PÉNIGAUD
M ESTIENNE
POUVOIRS :
MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M. SAVIN
MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES
M. ESTIENNE a donné pouvoir à M. BARRAL

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2014-09-06 D

Objet : Convention pour l'installation d'un abri-bus

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2014-08-08 D par laquelle le Conseil Municipal autoriser Monsieur le Maire a déposé un dossier de subvention auprès du Conseil Général.

Monsieur le Maire précise qu'après visite sur les lieux, la position la plus adaptée pour ce nouvel abri-bus serait au droit de la parcelle cadastrée B 71 appartenant à Monsieur Alain FOURNIER.

Monsieur le Maire ajoute qu'il a pris contact avec Monsieur FOURNIER et que ce dernier a donné son accord. Par conséquent, Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention pour cette installation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour signer ladite convention.

Fait à Jauldes, le 22 septembre 2014

Le Maire
Eric SAVIN

